

# TERMES DE RÉFÉRENCE

## **COORDINATION DU CONTENU DE LA CONFÉRENCE SAM 2025 FÉVRIER 2025 – DÉCEMBRE 2025**

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR DES SERVICES  
DE CONSULTANCE

## CONTENU

Liste des acronymes.....	3
1. Contexte .....	4
2. Objectifs de la mission de consultance .....	5
3. Méthodologie .....	5
3.1. Périmètre de l'intervention .....	5
3.2. Activités à mener.....	5
4. Livrables .....	6
5. Mise en œuvre .....	7
5.1. Rôle et responsabilités de ADA .....	7
5.2. Budget .....	7
5.3. Calendrier .....	7
5.4. Soumission de la proposition .....	7
5.5. Sélection du consultant .....	8
Annexe 1 : note conceptuelle .....	9



# 1. CONTEXTE

La Semaine africaine de la finance inclusive (SAM) est aujourd'hui la plus grande conférence africaine dédiée au développement de l'inclusion financière en Afrique.

Organisée tous les deux ans dans un pays africain différent, elle rassemble plus d'un millier de professionnels de la finance pour débattre et partager les dernières tendances du secteur.

Les 6 premières éditions de la SAM se sont tenues respectivement en décembre 2013 à Arusha, en Tanzanie, en juin-juillet 2015 à Dakar, Sénégal, en octobre 2017 à Addis Abeba, Éthiopie, en octobre 2019 à Ouagadougou, Burkina Faso, en octobre 2021 à Kigali, Rwanda et en octobre 2023 à Lomé, Togo.

À l'instar des éditions précédentes, la SAM 2025 constituera un cadre panafricain d'échanges de haut niveau. Elle aura lieu à Nairobi, Kenya, du 13 au 17 octobre 2025

Un comité de pilotage, composé par le ministère des Affaires étrangères et européenne, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur du Luxembourg, le réseau MAIN, ADA et l'association professionnelle de microfinance du Kenya (AMFI-Kenya), est responsable de l'organisation de cette édition.

ADA (Appui au développement autonome) est une organisation non gouvernementale qui, depuis 1994, utilise la finance inclusive pour renforcer l'autonomie des populations vulnérables vivant en Afrique, Amérique centrale et Asie du sud-est et contribuer aux objectifs de développement durable.

La Direction de la Coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur (MAE) du Luxembourg s'engage depuis près de 20 ans pour soutenir activement les populations vulnérables, en mettant en œuvre une stratégie innovante en faveur de la finance inclusive.

Le réseau MAIN (Microfinance African Institution Network) est une association internationale à but non lucratif créée en 1995 à Abidjan par l'initiative de plusieurs institutions possédant une longue expérience dans la microfinance et/ou la promotion des micro-entreprises en Afrique. Le réseau MAIN a pour mission de contribuer au renforcement du rôle économique et social des Institutions Africaines de Microfinance par la mise en place d'un programme africain de promotion de la microfinance dans le processus de développement du continent.

L'association professionnelle de microfinance AMFI-Kenya est un réseau fédérateur d'institutions et de prestataires de services de microfinance. L'objectif principal de l'AMFI-Kenya est de diriger et de promouvoir un système financier sain et dynamique au Kenya, qui améliore l'accès aux services financiers et favorise l'inclusion des personnes situées au bas de la pyramide.

Plus qu'une conférence, la SAM est un écosystème d'évènements, d'ateliers, de formations proposés par plus de 60 partenaires avec l'objectif de :

- réunir les fournisseurs de services financiers, investisseurs, gouvernements, bailleurs et autres parties prenantes du secteur de la finance inclusive ;
- offrir un espace de réflexion sur l'avenir du secteur et le financement des institutions de finance inclusive;
- partager les meilleures pratiques du secteur à travers les formations, ateliers et visites de terrain ;
- faciliter la promotion de solutions innovantes pour le secteur ;
- optimiser les ressources des réseaux régionaux et continentaux de microfinance en leur permettant de multiplier les occasions de rencontres et de réunions à l'occasion d'un même déplacement.

Pour la conférence de deux jours, ADA recrute un consultant qui sera responsable de la définition de l'agenda, de la qualité et de la pertinence de son contenu, ainsi que de l'identification et du suivi de l'ensemble des intervenants jusqu'à la fin de l'événement.

Pour cela, le consultant s'appuiera sur un comité scientifique constitué par ADA, composé d'acteurs académiques et professionnels du secteur de la finance inclusive.

## **2. OBJECTIFS DE LA MISSION DE CONSULTANCE**

### **Objectif général**

ADA cherche un appui technique pour le développement et la coordination de la conférence de la Semaine africaine de la finance inclusive (SAM) qui aura lieu du 13 au 17 octobre 2025 au Kenya.

La conférence de la SAM 2025 aura pour thème : « Une finance inclusive centrée sur l'humain pour faire face aux enjeux de demain », dont les principaux aspects et questions à aborder sont détaillés dans la note conceptuelle fournie en annexe 1.

### **Résultats attendus**

- Les acteurs de la finance inclusive en Afrique ont pris conscience de l'importance de placer l'humain au cœur de leurs démarches afin d'assurer la pérennité et la pertinence de la finance inclusive dans un contexte en constante évolution ;
- La SAM est reconnue comme l'événement incontournable pour les professionnels de la finance inclusive en Afrique, offrant une opportunité unique d'échanger avec des professionnels de haut niveau ;
- ADA est identifiée comme un acteur-clé du secteur de la finance inclusive en tant qu'organisateur de l'événement.

## **3. MÉTHODOLOGIE**

### **3.1. PÉRIMÈTRE DE L'INTERVENTION**

Le consultant sera responsable de la définition de l'agenda de la conférence et de son contenu, en lien avec ADA et le comité scientifique de la conférence, ainsi que de son bon déroulement jusqu'à la fin de l'événement.

Le consultant aura également pour mission la production d'une synthèse du contenu de la conférence à diffuser par la suite aux participants.

### **3.2. ACTIVITÉS À MENER**

- Animer le comité scientifique de la conférence : organiser et animer les réunions pour collecter les contributions du comité à la définition de l'agenda de la conférence ;
- Réviser et étoffer la note conceptuelle de la conférence sur base des contributions du comité scientifique ;
- Définir une première structure d'agenda claire, cohérente et pertinente composée de sessions plénières et parallèles abordant les sujets-clés liés au thème de la conférence tels que décrits dans la note conceptuelle ;
- Rechercher et identifier les intervenants (modérateurs et orateurs) pour chaque session de la conférence en s'appuyant sur les recommandations du comité scientifique ; ces intervenants devront :
  - Représenter les acteurs-clés du secteur de la finance inclusive en Afrique ;

- Représenter la diversité des acteurs du secteur de la finance inclusive en Afrique (institutions de microfinance, FinTech, réseaux et associations professionnelles, régulateurs, gestionnaires de fonds d'investissement, Development Finance Institutions (DFIs), organisations d'appui au secteur, etc.)
- Représenter l'innovation dans le secteur de la finance inclusive durable (nouveaux acteurs ou nouveaux types d'acteurs)
- Différer des intervenants des éditions précédentes dans la mesure du possible ;
- Avoir un haut niveau de responsabilité au sein de leur organisation ;
- Être diversifiés en termes de genre et d'origine ;
- Prévoir au moins deux intervenants remplaçants pour chaque session pour pallier d'éventuels désistements ;
- Préparer les différentes sessions en collaboration avec les intervenants (modérateurs et orateurs) en partageant un modèle de description de la session ;
- Assurer une diversité en termes de format de sessions, en maximisant les sessions interactives ;
- Réaliser des sessions de préparation de chaque session en amont de la conférence avec les modérateurs et différents intervenants ;
- Collecter en amont de la conférence tous les supports de présentation à utiliser dans chaque session ainsi que les besoins logistiques propres à chaque session afin de les partager à l'équipe interne de ADA en charge de la logistique des sessions ;
- Faciliter la communication entre les intervenants et l'équipe interne de ADA en charge du transport et de l'hébergement pour assurer la présence des orateurs au centre de conférence ;
- Rédiger une brève description de l'ensemble des sessions avant la conférence et collecter les biographies des intervenants ;
- Pendant la conférence, contribuer au bon déroulé des sessions avec l'appui de la personne en charge de la logistique des sessions ;
- Produire un rapport de synthèse destiné à être partagé aux participants à l'événement et résumant les principaux messages-clés sur les sujets-clés liés au thème de la conférence.

#### 4. LIVRABLES

La mission consiste en un accompagnement de ADA dans l'organisation de la conférence de la SAM 2025. Outre l'appui technique continu au niveau de l'équipe de ADA, le collaborateur extérieur fournira également :

- Une note conceptuelle révisée sur base des connaissances et de l'expertise du consultant et des contributions éventuelles du comité scientifique ;
- Un compte-rendu des réunions et échanges du comité scientifique ;
- L'agenda de la conférence de la SAM d'une durée de deux jours (planning, sujet des sessions, noms et accords des intervenants obtenus par le consultant ou les partenaires) dont le sujet portera sur le thème choisi de la SAM 2025 ;
- Une brève description du contenu des sessions planifiées et une biographie des intervenants pour alimenter l'agenda à publier sur le site internet et la plateforme de l'événement ;
- Un modèle de document de présentation de chaque session de la conférence présentant le thème, les points de discussion principaux, les intervenants, le format proposé, la langue et les éventuels besoins logistiques, qui favorisera la collaboration avec les différents intervenants d'une session ;
- Au moins une session de répétition ou préparation de chaque session en amont de la conférence avec les différents intervenants ;
- Un rapport de synthèse d'une dizaine de pages destiné à être partagé aux participants à l'événement et résumant les principaux messages-clés sur les sujets-clés liés au thème de la conférence, à produire en collaboration avec un graphiste identifié par ADA ;
- Une session de restitution auprès de l'équipe de ADA en charge de l'événement.

## 5. MISE EN ŒUVRE

### 5.1. RÔLE ET RESPONSABILITÉS DE ADA

- Discussion et validation de la méthodologie proposée ;
- Envoi des documents pertinents (concept notes, rapport de suivi, modèle de document de chaque présentation, modèle de document pour faciliter la description du contenu d'une session, etc.) ;
- Facilitation des contacts avec les partenaires et les parties prenantes de la conférence ;
- Suivi du travail du consultant

### 5.2. BUDGET

Le temps de travail prévu pour cette mission de consultance est de **100 jours-hommes**, dont 80 jours sur les mois de juillet, août, septembre et octobre 2025.

### 5.3. CALENDRIER

Le calendrier des activités à respecter est le suivant :

Étape	Échéance
Réception des propositions	11/02/2025
Annonce de l'offre sélectionnée	19/02/2025
Signature du contrat	21/02/2025
Réunion de lancement	21/02/2025
Envoi des documents pertinents par ADA	21/02/2025
<i>Possibles étapes clés intermédiaires</i>	Mars
Soumission d'une première version d'agenda	16/05/2025
Partage des commentaires par ADA	23/05/2025
Envoi de l'agenda provisoire	30/05/2025
Confirmation des intervenants	15/07/2025
Envoi de l'agenda final	15/07/2025
Préparation du contenu des sessions avec les intervenants identifiés	01/09/2025
Collecte des supports de présentation et besoins logistiques des sessions et intervenants, et mise en lien avec les personnes en charge de la logistique de l'événement chez ADA	05/09/2025
Coordination de la conférence lors de l'événement (maintien du contact avec les intervenants, assurer les conditions logistiques et techniques pour le bon déroulé des sessions en lien avec le personnel technique du lieu et avec ADA)	14 et 15/10/2025
Production du rapport de synthèse	31/10/2025

### 5.4. SOUMISSION DE LA PROPOSITION

La réponse à cet appel d'offre doit être envoyée à ADA par email au plus tard le **11 février 2025**

L'email doit inclure les annexes suivantes :

- Une proposition technique et financière ;
- Le(s) CV(s) du/des consultant(s) proposé(s), et dans le cas d'une équipe, préciser la division et la répartition des rôles ;
- Les références de précédents travaux réalisés sur le sujet ;
- Tout autre élément s'avérant pertinent.

L'email doit être adressé aux personnes suivantes :

- [c.hebting@ada-microfinance.lu](mailto:c.hebting@ada-microfinance.lu)

## **5.5. SÉLECTION DU CONSULTANT**

Les propositions techniques seront évaluées par rapport aux critères suivants :

- Compréhension des TDR et méthodologie proposée ;
- Qualification et expérience du consultant ou de l'équipe ;
- Références.

## **ANNEXE 1 : NOTE CONCEPTUELLE**

### **SAM 2025 : Une finance inclusive centrée sur l'humain pour faire face aux enjeux de demain**

#### **CONTEXTE**

Dans un monde instable marqué par de multiples crises, la finance inclusive demeure un outil plus indispensable que jamais pour permettre aux populations les plus vulnérables d'améliorer leur résilience, saisir les opportunités et renforcer leur autonomie.

Toutefois, au-delà de l'instabilité, c'est l'accélération des transformations du monde qui pose aujourd'hui un défi de taille à la finance inclusive : comment rester pertinente dans un contexte en constante évolution ? L'Afrique n'échappe pas à cette question : entre transitions politiques, pression climatique croissante, fragile reprise économique et évolutions technologiques, la finance inclusive doit constamment s'adapter.

Pour cela, si tenir compte de l'environnement changeant est indispensable, il subsiste un facteur essentiel à ne pas perdre de vue : l'humain. Historiquement au cœur de la mission de la finance inclusive, l'humain pourrait être malgré tout rapidement éclipsé par les multiples mutations externes en cours. Pourtant, c'est en restant centrée sur les individus et les entités qu'elle sert que la finance inclusive pourra s'inscrire durablement dans l'avenir, et permettra à ses clients d'évoluer avec leur environnement.

#### **RESTER CENTRÉ SUR L'HUMAIN POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX DE DEMAIN**

##### **Nouveaux clients, nouveaux besoins**

Depuis ses origines, la raison d'être de la finance inclusive est de permettre aux populations exclues des systèmes bancaires traditionnels d'avoir accès et d'utiliser des services financiers. Toutefois, derrière cette problématique d'exclusion se cache une diversité de situations et de populations, qui ont elles-mêmes évolué. La clientèle-cible de la finance inclusive d'aujourd'hui et de demain est-elle la même qu'hier ? Y a-t-il de nouveaux segments de clients à cibler ? Quels sont leurs besoins ? Ces besoins se sont-ils diversifiés ? Se réinterroger sur les profils des clients actuels et potentiels est une étape essentielle pour assurer la durabilité de la finance inclusive.

##### **Un environnement en perpétuelle mutation**

Si les clients et leurs besoins se diversifient, c'est aussi parce que leurs contextes évoluent. Les équilibres politiques en Afrique se modifient, les chocs climatiques tels que sécheresses et inondations se multiplient, conduisant un certain nombre de personnes à devoir s'adapter à de nouvelles conditions de vie et de travail, voire à se déplacer géographiquement, changer de région ou de pays. Ces contextes en mutation créent de nouvelles problématiques et de nouveaux besoins auxquels il faut répondre. Sur le plan réglementaire, là aussi l'environnement change, amenant les institutions financières à se transformer afin de pouvoir continuer à opérer. Quelles répercussions ces changements réglementaires peuvent-ils avoir sur la façon dont les institutions financières répondent aux besoins de leurs clients ? Ces changements sont-ils toujours favorables aux clients finaux, et sinon, à quelles conditions le sont-ils ?

##### **Entre le client et son environnement, la chaîne de financement**

L'évolution des besoins et des contextes nécessite donc une évolution de l'offre, non seulement en termes de produits financiers, mais aussi tout au long de la chaîne de financement. En aval de cette chaîne, la conception et les modes de distribution des produits sont, par exemple, amenés à connaître une nouvelle vague de transformation, après celle de la digitalisation, avec l'arrivée de l'intelligence artificielle. Quel équilibre trouver entre humain et technologie afin de favoriser et tirer profit de l'innovation sans engendrer davantage d'exclusion ? Plus en amont de la chaîne, les sources de financement accessibles aux institutions financières évoluent également, avec des sources publiques comme privées qui tendent, pour certaines, à devenir plus ciblées, ou à exiger davantage de traçabilité. L'évolution de ces sources de

financement et de leurs conditions d'accès permet-elle aujourd'hui de répondre et de couvrir l'ensemble des besoins des clients finaux ? Comment l'accès au financement peut-il faciliter, pour les institutions financières, la réalisation de leur mission vis-à-vis de leurs clients ?

C'est autour de ces problématiques et de ces enjeux que fournisseurs de services financiers, investisseurs, gouvernements, bailleurs et autres parties prenantes du secteur de la finance inclusive pourront se réunir lors de la Semaine africaine de la finance inclusive (SAM) 2025 à Nairobi, Kenya.